



lecture facile



[www.ladapt.net](http://www.ladapt.net)

*Rapport d'enquête*  
*« L'apprentissage accompagné*  
*au sein de LADAPT Ouest »*

Sylvain Kerbourc'h / Sociologue, chercheur associé au Centre d'études des mouvements sociaux / EHESS

Association loi 1901, reconnue d'utilité publique

LADAPT a demandé une étude à monsieur Sylvain Kerbourc'h



Monsieur Kerbourc'h est un sociologue.

Un sociologue étudie la société.

Cette étude s'appelle

**L'apprentissage accompagné au sein  
du dispositif Grafic.**



L'apprentissage accompagné, c'est :

- aider l'apprenti pour se sentir bien dans le travail,
- soutenir l'entreprise pour accueillir l'apprenti.

Le dispositif Grafic a été créé en Bretagne en 1992.



Les directeurs d'Institut Médico Éducatif ont pensé que l'apprentissage était une bonne solution.



L'apprentissage aide à intégrer les jeunes en situation de handicap vers un CAP.

Les Conseillers en Insertion Professionnelle ont montré l'importance d'ouvrir les établissements aux apprentis en situation de handicap.

Par exemple :

- les établissements scolaires spécialisés ou ordinaires,
- les administrations pour aider les personnes en situation de handicap,
- les administrations pour aider à trouver du travail.

Ce dispositif permet de :

- travailler tous ensemble pour le bien des jeunes,
- adapter le travail au handicap,
- préparer les jeunes à leur futur travail,
- montrer le savoir-faire des apprentis.



Les Conseillers en Insertion Professionnelle aident les apprentis en situation de handicap.

Cette aide pense à tous les besoins et les difficultés des apprentis.

Par exemple :

- des problèmes d'argent,
- des difficultés à l'école.



D'autres personnes aident aussi les apprentis.

Il y a :

- les professeurs,
- les formateurs,
- les responsables des jeunes en entreprise,
- les entreprises.

Tout le monde travaille ensemble pendant toute la formation.



Les apprentis sont motivés.

Ils ont des qualités.

Ces qualités sont reconnues par tous.

Les Conseillers en Insertion Professionnelle proposent aux apprentis un endroit de travail adapté.



Cet endroit s'adapte à tous les handicaps



Les apprentis peuvent y aller une fois par semaine.



Cet endroit de travail adapté permet aux apprentis d'être à l'aise avec leur formation.



Les Conseillers en Insertion Professionnelle proposent des solutions.

Il faut se mettre tous d'accord pour trouver les solutions.



On discute ensemble des difficultés des apprentis.



Dans la discussion, on fait attention à :

- donner la parole aux apprentis,
- respecter les droits des apprentis,
- permettre aux apprentis de décider pour eux,
- prendre en compte le savoir-faire des apprentis.



On veut accompagner l'apprenti dans son projet professionnel.



On aide les apprentis à trouver un travail qui leur plaît.

L'apprentissage permet de trouver un travail qui plait  
aux jeunes.

Les apprentis apprennent de nouveaux savoir-faire.

Transcription en FALC - Facile À Lire et à Comprendre- par Hafida Kassidi du CRP de LADAPT du Val d'Oise, Mélanie Thiebaut du CRP de LADAPT du Val d'Oise, Raphaël Edouard de l'ESAT Soisy-sous-Montmorency de LADAPT du Val d'Oise, Alexandre Amaral de l'ESAT Soisy-sous-Montmorency de LADAPT du Val d'Oise, le Pas de Côté (Isabelle de Groot) et 5 collaborateurs de LADAPT (Rémi Bellois, Mickaël Poutier, Hickmah Tagaully, Magalie Jarousseau et Jérémy Logerais).

Relecture, correction et validation par Hafida Kassidi, Mélanie Thiebaut, Raphaël Edouard, Alexandre Amaral.





# LADAPT

*“vivre  
ensemble,  
égaux & différents”*



[www.ladapt.net](http://www.ladapt.net)

LADAPT siège social : Tour ESSOR - 14 Rue Scandicci - 93508 Pantin Cedex - Tél : 01 48 10 12 45 - [siege@ladapt.net](mailto:siege@ladapt.net)